

AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2017

Conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal, avis est par les présentes donné que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adoptée le 23 novembre 2016 le calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2017, qui se tiendront les mercredis à l'hôtel de ville de Macamic au 70, rue principale et qui débuteront à **19 heures**, se lit comme suit :

23 mai

26 septembre

28 novembre

Donné ce 29 novembre 2016

Joelle Rancourt

Secrétaire-trésorière



MAI 2017

Municipalité d'Authier-Nord
452, rue Principale
Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914
Télécopieur : 819-782-3916
authier-nord@mrcao.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mot de la directrice générale	4
Mot d'urbanisme	5
Ça se passe chez-nous	7
Bulletin paroissiale	10
Horaire des messes	11
Décès, naissance, et remerciement	12
Offre d'emploi	13
Chronique verte	14
Recette	16
Mot caché	19
Prévention incendie	20
Taxes municipales, VTT et moto-cross	22
Anniversaire	23
L'eau de votre puit	24
Chronique verte	26
Concours et horaire des collectes des déchets (congés fériés)	29
Employés recherchés	30
Camp de jour OPASATICA	32
Envahisseurs exotiques	34
La bande riveraine	35
Calendrier des séances du C.A. de la régie des déchets	36



Organisme de bassin Versant
Abitibi-Jamésie

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
TÉL : 819-824-4040
Courriel : informations@obvaj.org
Site internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/eau-CRVAJ/>



Source : GROBEC, 2010

La bande riveraine n'obstrue pas nécessairement la vue.



Source : OBV Côte-du-sud, 2010

Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau.

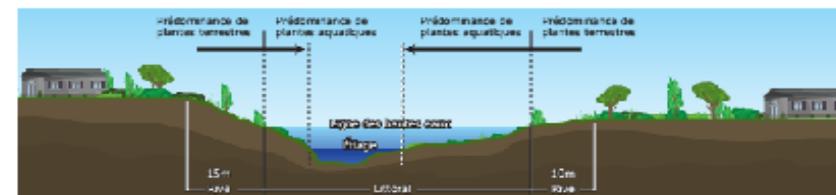


Source : (Marsh, 2014)

Rosier inermis ou Rosier du Labrador

LA BANDE RIVERAINE

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), elle varie entre 10 et 15 m.



Source : Doyon, N. (s.d.) Fiche d'aménagement de la bande riveraine. ROBVQ.
Représenté à : http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche_bande_riveraine.pdf

RÔLE, UTILITÉ ET AVANTAGE DE LA BANDE RIVERAINE

- Stabilise vos berges;
- Filtre les polluants;
- Absorbe les éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert;
- Réduit le ruissellement;
- Réduit l'érosion de votre terrain;
- Prévient les inondations;
- Protège des vagues et des grands vents;
- Réduit l'ensablement et le coût des travaux;
- Contribue à la santé du milieu aquatique;
- Procure des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Augmente la diversité végétale et animale.

RENATURALISATION VS REVÉGÉTALISATION

La renaturalisation implique de laisser aller la nature en évitant de tondre la pelouse. Ainsi, la nature choisira les végétaux de votre bande riveraine (voir 1^{re} image à gauche). **Avantage :** peu coûteux.

La revégétalisation nécessite de mettre la main à la pâte pour planter des végétaux (voir 2^e image à gauche). **Avantage :** personnalisation de l'aménagement et des végétaux.

PLANTATION (consulter l'ensemble des grandes étapes au <http://banderiveraines.org/planter/>)

Quand : Au printemps ou à l'automne

Comment :

- On creuse un trou;
- On s'assure que le fond du trou est bien meuble;
- On amende;
- On place le plant dans le trou;
- On remplit le trou à moitié;
- On arrose;
- On termine le remplissage;
- On ajoute un tuteur;
- On prépare la cuvette d'arrosage;
- On arrose en remplissant la cuvette;
- On installe du paillis;
- On fait la taille de nettoyage.

CHOIX DES VÉGÉTAUX

Herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi.

Consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>. Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.

LE GOBIE À TACHES NOIRES



NE PROPAGEZ PAS LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



Comme les carpes asiatiques juvéniles, le gobie peut :
• se retrouver dans les viviers commerciaux ;
• être vendu comme poisson-appât.

Ces espèces exotiques envahissantes utilisés comme poissons-appâts menacent la biodiversité de par leur voracité, leur rapidité de reproduction et le risque qu'ils transportent des pathogènes.

Il est dorénavant :

- Interdit d'utiliser du poisson-appât vivant partout au Québec.
- Interdit d'utiliser du poisson-appât mort en saison estivale partout au Québec.
- Autorisé d'utiliser des poissons-appâts morts en saison hivernale dans certaines zones de pêche du Québec où cette pratique était déjà autorisée.

Bonjour à vous tous,

La belle saison est maintenant à nos portes. Bien que l'on serait porté à croire le contraire à cause de la mauvaise température et du temps frais. Il nous faut quand même espérer et faire comme si tout était normal.

Nous savons très bien que nous ne pouvons passer à côté de la belle saison et c'est pour cette raison qu'il faut, si ce n'est déjà fait, de préparer son agenda pour les 5 ou 6 prochains mois, afin de réaliser toutes les activités, les travaux et surtout être prêt à prendre les vacances lorsque le temps sera venu. Car s'il y a quelque chose de sacré sur cette terre, c'est bien la période des vacances, n'est-ce pas ?

Pour ma part, à la municipalité, beaucoup de travaux seront à réaliser durant la période estivale. Bien sûr, les travaux sur le réseau routier seront prioritaires. Plusieurs interventions devront être réalisées pour permettre la réalisation d'égouts pluviaux et des trottoirs dès cette année, et des travaux de traitements de surface pour l'an prochain.

Des interventions majeures devront également être réalisées sur certains ponts de la municipalité. Je ne veux pas élaborer sur tout ce qui s'en vient chez-nous car cela serait trop long à préciser par écrit.

Par contre on peut très bien en discuter lors du brunch que la municipalité doit tenir le 17 juin 2017 à la salle municipale. En espérant que plusieurs d'entre vous saurez trouver du temps pour y participer.

Je tiens à vous souhaiter un bel été et de très bonnes vacances à toutes et tous.

ATTENTION

ÉVITEZ D'INTRODUIRE DES
**ENVAHISSEURS
EXOTIQUES**
DANS NOS PLANS D'EAU

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être catastrophiques pour la faune et la flore des plans d'eau du Québec!

SI VOUS UTILISEZ UNE EMBARCACTION :

AVANT et APRÈS USAGE

- **INSPECTEZ** votre embarcation et votre matériel;
- **REJETEZ** boue, végétaux et animaux loin d'un plan d'eau;
- **VIDangez** l'eau de cale, du moteur et du vivier;
- **LAVEZ** à l'eau chaude, à haute pression ou laissez sécher 5 jours votre embarcation et le matériel qui a été en contact avec l'eau;
- **NE REMETTEZ PAS** à l'eau vos appâts de pêche, morts ou vivants.

SI VOUS AVEZ UN AQUARIUM :

- **NE REJETEZ JAMAIS** des poissons, des tortues, des plantes, de l'eau d'aquarium ou de jardins aquatiques dans les cours d'eau ou dans les fossés, drains et égouts.

Pour plus d'information: faune.gouv.qc.ca/especes/envahissantes/
mdelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp

MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour à vous toutes et tous,

Un autre hiver de passé ! C'est toujours trop long quant à moi... Mais bon, on est passé au travers. Que le soleil et la chaleur arrivent maintenant !

Comme vous avez remarqué, il n'y a pas eu de journal en mars. Effectivement, LE PONT sortira maintenant 2 fois par année, soit en mai et en novembre. Donc, si vous prévoyez faire paraître des communiqués, informations, il faut s'y prendre d'avance.

Nous perdons, à regret, depuis quelques années, des pionnières et pionniers de notre municipalité. Des gens qui ont bâti celle-ci, des gens qui sont venus s'y établir et qui y sont demeurés jusqu'à leur mort ou presque. Bien triste tout ça mais la réalité nous rattrape bien vite. Ainsi va la vie....

Nos étudiants. Eh oui ! Fini le primaire, le secondaire et pour certains, le Cégep ou l'Université. Bravo pour votre persévérance, votre ténacité, car pour certains, c'est ardu. Vous travaillez fort pour votre avenir. Certains même partiront à l'extérieur de l'Abitibi pour poursuivre leurs études à l'automne. Bon été et profitez-en bien !

N'oubliez pas si vous désirez apporter des changements à votre résidence, votre garage, agrandir ou tout autre changement, il est important de prendre des informations quant à la réglementation concernant ce changement auprès de l'inspectrice municipale, Carolle Bédard. C'est très important et ça évitera de mauvaises surprises....

Je ne peux passer sous silence, qu'en ce dimanche 14 mai, nous célébrerons la fête des mères. Une maman, une grand-maman ! Sans elle, notre famille n'existerait pas. Notre histoire avec nos joies et nos peines. Pour ceux et celles qui ont encore la chance d'avoir leur maman en pleine forme et santé, prenez le temps d'apprécier chaque petit moment passé en sa compagnie et de lui dire et lui faire savoir combien elle est importante et précieuse, et que vous l'aimez. Bonne fête maman !

Je vous souhaite donc un été à la hauteur de vos attentes et de belles rencontres familiales !

Elise Gagnon

P.S. : Si tu aimes le soleil, tape des mains, tape du pied, crie HOURRA !

- Apprenissages par le jeu : bingo, jeux de société
- Activités sur les inventions
- Texte et interprétation
- Jeux : twister, course à relais, rallye....
- Activités physiques : yoga, géocaching, aérobic, chasse au trésor, baseball, mini-tennis, frisbee golf...
- Création de publicité en anglais, vidéoclip....
- Formation de Héros en 30 minutes...

Art du cirque

- Jonglerie avec balles et quilles
- Bâtons fleurs
- Diabolo
- Poi
- Unicycle
- Rola bola
- Fil de fer

- Animaux en ballon
- Formation de Héros en 30 minutes...

Patinage artistique (entraînement hors glace)

- Détente verticale (saut de haie, plyo)
- Ballet
- Saut
- Équilibre
- Unicycle
- Fil de fer
- Rola bola

- Activités de concentration
- Formation de Héros en 30 minutes...

Multi-sport / Plein air

- Volleyball
- Frisbee golf
- Mini-tennis
- Boccia
- Soccer
- Jeu de poche
- Croquet
- Babyfoot
- Baseball
- Randonnée pédestre

- Géocaching
- Yoga extérieur
- Formation Héro en 30 minutes...



Les camps **Opasatica** s'adressent aux jeunes de **7 à 17 ans**.

L'accueil se déroule le lundi matin entre 7 h et 9 h et le départ le jeudi vers 18 h.

Les camps sont dispensés par des **animateurs chevronnés et dynamiques** qui permettent aux jeunes de **vivre un séjour exceptionnel** où le **plaisir** est

présente à chacune des activités.



Domaine **Opasatica**

Les inscriptions se déroulent dès maintenant et ce, jusqu'au 15 juin.

- DU 10 AU 13 JUILLET
- DU 17 AU 20 JUILLET

420 \$ + taxes

RABAIS DE 20 % POUR LES INSCRIPTIONS AVANT LE 1^{ER} JUIN : 336 \$ + TAXES

*minimum de 8 inscriptions par spécialisation de camp, maximum de 20.
aucun remboursement*

Plusieurs **ACTIVITÉS COMMUNES** viendront agrémenter le quotidien de nos vacanciers : feu de joie, fabrication de crème glacée, film sur écran géant, *Juste Dance* sur écran géant, jonglerie lumineuse...

Anglais

ABRIS TEMPOS ET MÉNAGE DU PRINTEMPS

N'oubliez pas que les abris tempo sont autorisés sur le territoire d'Authier-Nord du **15 octobre au 15 mai**. Après cette date, la structure peut demeurer montée mais doit être rangée en marge arrière. S'il n'y a pas de place en marge arrière pour ranger la structure, celle-ci doit être complètement démontée. Les tambours doivent également être démontés et ce, autant dans la zone urbaine que rurale.

De plus, vous êtes invités à faire un grand ménage de vos terrains lorsque toute cette neige sera fondue ! La beauté d'un village passe par vous et par vos terrains bien entretenus; sans débris, carcasses automobiles, piles de bois... Soyons fiers de notre communauté et de notre milieu de vie !

CHIENS

Veillez prendre note que nous ne tolérons pas les chiens errants. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un RÈGLEMENT MUNICIPAL...

VOUS DEVEZ L'ATTACHER, LE METTRE EN ENCLOS, LE MAINTENIR EN LAISSE, RESTEINDRE SES JAPPEMENTS.

Brefs, prenez les moyens que vous jugez appropriés pour être en contrôle de votre animal et pour que vos voisins et amis puissent profiter pleinement de notre beau village et de l'air pur !

Je vous remercie de votre habituelle collaboration !



INSTALLATION SEPTIQUE

Toute installation septique doit être conforme aux exigences du Ministère de l'Environnement, décret numéro 1886-81 du 9 juillet 1981, entré en vigueur le 12 août 1981. N'hésitez pas à entrer en contact avec moi, avant d'entreprendre quoi que ce soit concernant ces installations. Il serait regrettable de devoir tout enlever si non-conformité.

L'HABITAT DU POISSON

Avant de faire une intervention qui pourrait modifier l'habitat du poisson, que ce soit en terre privée ou en terre publique, assurez-vous de respecter les obligations légales et réglementaires de votre municipalité, du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Si c'est fait sans autorisation, cela peut être fort coûteux, tant pour le milieu naturel que pour la personne qui commet l'infraction. L'habitat du poisson ne se trouve pas qu'en pleine nature ! Les milieux urbains et agricoles abritent aussi des milieux essentiels au maintien de plusieurs espèces. En fait, tout milieu où il y a de l'eau, même de façon périodique, peut être vital pour les poissons. La plus grande vigilance est de mise. **La rive et le littoral des plans d'eau** sont utilisés par plusieurs espèces animales et végétales.

Maintient de l'interdiction du poisson-appât mort pour la pêche estivale

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs maintient sa décision d'interdire l'usage du poisson-appât mort pour la pêche estivale à partir du 1er avril 2017. Le ministère interdira également l'utilisation de poissons-appâts vivants pour tout type de pêche sportive sur l'ensemble du territoire.

Carolle Bédard

Employé à temps partiel et occasionnel recherché

La municipalité désire se doter d'une banque de noms de personnes désirant offrir leurs services, rémunéré ou non, et à temps partiel. Effectivement, vous avez des compétences dans divers domaines, vous avez du temps, vous êtes disponible à travailler, de quelques heures à quelques semaines durant l'année, faites-nous le savoir. En outre, dans les domaines suivants :

- ⇒ Voirie : signaleur, balayage, ou autre,
- ⇒ Entretien divers : peinture, ménage, petite construction ou montage de modules (balancelles, mur d'escalade pour enfants, panier neuf de basket-ball ;
- ⇒ Ou tout autre domaine.

Vous êtes intéressés à vous inscrire, bien vouloir communiquer avec la directrice générale, madame Élise Gagnon, au bureau municipal, au 782-3914.

Bien important que c'est à temps partiel et non à temps plein, puisque c'est seulement selon le travail à faire.

Cet avis s'adresse aux femmes, aux hommes et étudiant(es).

Vous êtes une personne aînée ou une personne en perte d'autonomie, ou autre.

Vous désirez obtenir de l'aide avec les tâches liées à l'entretien de votre résidence, (tonte de gazon, peinture, ménage) ;

Tu es une personne désireuse de les aider.

Laissez vos coordonnées à la municipalité et nous échangerons les informations aux personnes concernées afin de faire des jumelages.

ATTENTION CAMP DE JOUR À GAGNER (VALEUR 386\$)

Monsieur Daniel Tétreault, comptable pour la municipalité depuis 3 ans, offre et ce, **GRATUITEMENT**, à chacune des municipalités qu'il dessert, un camp de jour, pour une personne âgée de 7 à 17 ans, au Domaine Opasatica à Rouyn-Noranda. Il faut s'inscrire avant le **26 mai**, en donnant votre nom au bureau municipal et un tirage au sort sera fait par la suite.

P.S. Voir page suivante pour toutes les informations s'y rattachant. Monsieur Tétreault sera également présent au camp de jour.

OFFRE D'EMPLOIS

CONSEILLERS (ÈRES) EN SÉJOURS

La MRC d'Abitibi-Ouest recherche quatre (4) conseillers (ères) en séjours afin d'assurer le service à la clientèle au Bureau d'information touristique et centre d'interprétation de la foresterie pour la période estivale.

RESPONSABILITÉS :

- Accueillir et renseigner les visiteurs;
- Proposer des itinéraires sur mesure en fonction des intérêts des visiteurs;
- Répondre aux demandes téléphoniques;
- Faire la promotion des produits locaux et régionaux;
- Assurer l'animation auprès des groupes scolaires;
- Planifier la programmation du calendrier d'animation scolaire;
- Guider et interpréter des contenus offerts à la compréhension des visiteurs.
Ex. : foresterie ancienne et récente, flottage des bois en estacades sur le lac Abitibi, etc.;
- Maintenir à jour les statistiques d'achalandage.

EXIGENCES :

- Bonne connaissance du français parlé et écrit et connaissance de base en anglais;
- Maîtrise du logiciel Word, connaissance d'Internet et du courrier électronique;
- Leadership, dynamisme, polyvalence, autonomie et diplomatie;
- Facilité à travailler en équipe et habileté à communiquer;
- Capacité d'organisation;
- Disponibilité à travailler le jour, le soir et les fins de semaine;
- Posséder un permis de conduire valide.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Rémunération selon la politique salariale en vigueur;
- Durée de l'emploi : Du 12 juin au 1 septembre;
- Horaire de travail : 35 heures par semaine, selon l'horaire établi.

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature en toute confidentialité, avant le 24 mai à :

MRC d'Abitibi-Ouest
Conseillers (ères) en séjours
a/s Micheline Trudel
11, 5e Avenue Est
La Sarre, Québec, J9Z 1K7
mtrudel@mrcao.qc.ca

Ce poste est offert tant aux femmes qu'aux hommes. Nous remercions à l'avance tous les candidats, cependant, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

MESSAGE DU MTQ

PONT FERMÉ

Prendre note que le pont P-270, situé entre le Chemin du Domaine Bel-Mik et le Chemin Morin, sera fermé dès le vendredi 12 mai pour des travaux majeurs. Des blocs de ciment et des panneaux de signalisations seront installés. Il est impossible de savoir, pour le moment, la date de la fin des travaux.

RESTRICTION DE TONNAGE

Également, il y aura une restriction du tonnage pour le pont P-271, situé près de la demeure de monsieur Christin Savoie. Aussitôt que nous aurons le tonnage permis, nous l'afficherons sur le site facebook d'Authier-Nord et aux endroits suivants : Bureau municipal, salle municipale et au magasin Roger Plante.

Vous avez des choses à donner, à vendre, vous avez des trucs ou des conseils concernant l'horticulture, vous êtes à la recherche d'un emploi d'été (étudiants en autre) ou vous avez peut-être un emploi d'été à proposer à un étudiant, vous savez qu'il vous est possible de faire publier votre message dans le journal « Le Pont ». Veuillez prendre note que dorénavant le journal ne paraîtra que 2 fois par année .Soit au printemps et à l'automne



UNE NUIT POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Que vous soyez là pour acclamer les survivants, marcher, passer le bâton à votre coéquipier ou participer aux activités en bordure de piste, le Relais pour la vie est bien plus qu'une marche contre le cancer c'est un parcours.

DATE : 26 mai 2017, de 11h à 23h

ENDROIT : à la Polyno

CONTACT : Olivier Gauthier 819-762-6707 ogauthier@quebec.cancer.ca

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS (SUITE)

Théâtre de la vieille grange

En face de l'école du Rang II
269 Route 111, Authier (QC)
Tél : 819-782-3239
1-866-336-3289
info@ecoledurang2.ca
www.ecoledurang2.ca
5-9-12-16 juillet 2017
19-23-26-30 juillet 2017
Musique Folklorique à 13h
Théâtre à 14h



Contribution volontaire suggérée \$5 par personne

École du Rang II d'Authier

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30
Visite guidée et animation
457, rue de la montée



HEURES DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 8h30 à 14h30 (ouvert le midi)

Tél: 819-782-3914

Télécopieur : 819-782-3916 (pour envoi ou réception)

Réunion du conseil, le premier mardi de chaque mois, porte acôté nord.

SITE INTERNET

Vous pouvez aller sur le site « inforoute de la MRC d'Abitibi-ouest ». Plusieurs informations y sont, les procès-verbaux, des règlements, le petit Journal, les heures de bureau et les dates des réunions du conseil etc...

PETIT RAPPEL (DÉFIBRILATEUR)

Un défibrilateur est disponible à l'épicerie Roger Plante. Pour une urgence en attendant les secours, ça pourrait sauver une vie. Prenez-en bien note.

CONCOURS

Je m'abonne à la Chronique verte



Du 8 mars au
14 juin 2017

Abonnez-vous à la **Chronique verte** électronique de la **MRC d'Abitibi-Ouest** et courez la chance de gagner :

1^{er} PRIX
Forfait touristique d'une journée en Abitibi-Ouest
Choix d'une thématique : Découverte nature / Parcours agro / Expérience culturelle
Valeur approximative de 500 \$

2^e PRIX
Bac à compost domestique
Valeur de 80 \$

Abonnez-vous et consultez les règlements du concours au www.mrcao.qc.ca



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON HORAIRE DES COLLECTES CONGÉS FÉRIÉS DU CVMR POUR L'ANNÉE 2017

FERMETURE	OUVERTURE	CUEILLETTE REPORTÉE RÉGIE
Vendredi 14 avril 2017	Lundi 17 avril 2017, 6h	Jeudi 13 avril 2017
Vendredi 23 juin 2017	Lundi 26 juin, 2017, 6h	Jeudi 22 juin 2017
Vendredi 30 juin 2017	Lundi 3 juillet 2017, 6h	Jeudi 29 juin 2017
Lundi 4 septembre 2017	Mardi 5 septembre 2017, 6h	Jeudi 7 septembre 2017
Lundi 9 octobre 2017	Mardi 10 octobre 2017, 6h	Jeudi 12 octobre 2017
Lundi 25 décembre 2017 Mardi 26 décembre 2017	Mercredi 27 décembre 2017, 6h Jeudi 28 décembre 2017, 8h Vendredi 29 décembre 2017, 8h	Collecte du : 25 déc. 17 reportée jeudi 28 déc. 17 26 déc. 17 reportée vendredi 29 déc. 17
Lundi 1 ^{er} janvier 2018 Mardi 2 janvier 2018	Mercredi 3 janvier 2018, 6h	Collecte du : Lundi 1 ^{er} janv. 2018 reportée jeudi 4 janv. 2018 Mardi 2 janv. 2018 reportée au vendredi 5 janv. 2018

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2017



PETIT OBJET, GROS PROBLÈME !

Vous souvenez-vous des vidéocassettes de type VHS ? Ces fameux ancêtres du DVD et de l'enregistreur numérique sont maintenant désuets. Tellement que bien des gens ne savent plus quoi en faire aujourd'hui. Et c'est probablement pour cette raison qu'elles se retrouvent dans le bac bleu et que le centre de tri en reçoit à profusion.

Pourtant, la vidéocassette n'est ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé. Bien que le boîtier soit en plastique, il n'est pas identifié du ruban de Moebius numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, comme le sont les matières en plastique acceptées au recyclage. Il est donc impossible pour les trieurs de les classer avec la bonne catégorie.

Si ce n'était que ça !

Cet objet est bien moins inoffensif qu'il ne semble l'être. En effet, il renferme un

bien plus gros problème : des mètres et des mètres de ruban. Lorsque vous déposez votre vidéocassette dans le bac bleu, elle arrive au centre de tri après avoir été compactée dans le camion de collecte. Le boîtier, alors brisé, relâche ses bobines de bande magnétique qui s'enroulent dans les équipements de tri. S'en suivent généralement des arrêts de production afin de nettoyer et débloquer les convoyeurs et séparateurs.

Exemple de rubans enroulés



Quoi faire avec vos vidéocassettes ?

Sachez que certains organismes acceptent les films sur vidéocassettes. C'est le cas notamment de certains comptoirs familiaux, friperies et ressourceries.

Si, malgré tous vos efforts, vous ne pouvez leur donner une nouvelle vie, résignez-vous à déposer vos vieilles vidéocassettes dans votre bac vert (déchets). Elles finiront leur vie à l'enfouissement.

Heureusement, les nouvelles technologies vous offrent maintenant la possibilité de vous procurer vos films préférés de façon virtuelle !

SAVIEZ-VOUS QUE...

Une vidéocassette peut contenir jusqu'à 750 mètres de bande magnétique.

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2607



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

819-339-5671

819 339-5400

mrcao@mrcao.qc.ca

DATE À RETENIR

13 et 14 mai Salon de la famille La Sarre Gymnases de la Cité étudiante Polyno 9h00

Match d'impro

4 mai Vroom VS M.Tapis Net Villa Mon Repos 19h30

18 mai Série éliminatoire de la Sale ligue d'improvisation Villa Mon Repos 19h30

Heure du conte POP

(âge pré-scolaire accompagné d'un parent ou d'un grand-parent)

3, 10 et 24 mai Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre ,195, rue principale 11h00

Exposition " Hommage à notre histoire d'Eddyenne Rodrigue du 15 juin au 10 septembre Centre d'art Rotary 13h00

Jeudi 15 juin, samedi 1 juillet, mardi 1 août, vendredi 1 sept

Coeur des festivités du 100^e de La Sarre

28, 29, 30 juin et 1 juillet 13h00

Jeudi sous les étoiles

13, 20, 27 juillet, 3 et 10 août Parc Ernest-Lalonde (face à l'église) 19h30

École du Rang 2, d' Authier (visite guidée et animation)

Lundi au vendredi 9h30 à 17h30

Théâtre de la Vieille grange (en face de l'école du Rang 2)

Les dimanches et les vendredis du mois de juillet. Les représentations débutent à 14h00

Ouverture des portes à 13h00

PROCHAINE RÉUNION DU MacDix
(les 10 paroisses du secteur de Macamic)

Le 31 août à 19h00, à Poularies.

Vos offrandes pour l'église seront disponible à l'automne seulement.

Merci de votre soutien à l'église d'Authier-Nord, que ce soit en gestes ou en paroles ! Que Dieu nous accompagne et nous protège tous : BONNE SAISON ESTIVALE !

PREMIÈRE COMMUNION

Cette année, trois jeunes ont suivi la préparation afin de recevoir les sacrements du Pardon et de l'Eucharistie. Il s'agit d'Alex Bruneau, Loïck Harvey et Kim Neveu. Félicitations à ces trois jeunes ainsi qu'à leurs accompagnateurs, parents et catéchète, pour cette démarche spéciale dans la vie de foi chrétienne.

L'évènement de la « Première Communion » aura lieu le 11 mai, soit quelques jours avant la fête du patron de notre paroisse, Saint Mathias. Pour l'occasion, une nouvelle image de notre patron sera distribuée aux participants à la messe du jour et nous réciterons ensemble une prière à notre intercesseur (prière apparaissant ci-après). Un goûter fraternel complétera ce rassemblement.



PRIÈRE À ST-MATHIAS

« Saint Mathias, patron de notre paroisse, toi qui as fidèlement suivi le Christ, apprends –nous à l'aimer comme Toi. Intercède pour nous auprès de notre Père du ciel. Qu'Il entende nos prières et nous soutienne. Qu'Il nous accorde le pardon et la paix. Amen. »



UNE NOUVELLE BAPTISÉE

Maé-Lee Prévost, fille de feu Marianne Couillard et d'Alain Prévost, sera baptisée en notre église samedi le 29 juillet, à 10h00. L'abbé Gérald Chalifoux, oncle de Marianne, présidera la cérémonie. Bienvenue à cette enfant dans la famille chrétienne !

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 5 MAI 2017



LES INSOUÇONNÉS DE L'ÉCOCENTRE

Les appareils réfrigérants

Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures (gaz nocifs) qui doivent être récupérés adéquatement avant d'être recyclés ou enfouis. Voici des exemples d'appareils réfrigérants que vous pouvez apporter à l'écocentre :

Réfrigérateurs – Congélateurs – Distributeurs d'eau
Celliers – Climatiseurs – Thermopompes

Les petits produits électroniques

Les produits électroniques contiennent des métaux lourds hautement toxiques. Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire en les apportant à l'écocentre, même s'ils sont petits. Voici quelques exemples :

Souris – Manettes de jeu (joystick) – Chargeurs – Télécommandes
Cartes mémoires – Clés USB – Téléphones cellulaire – Téléavertisseurs
Lecteurs MP3 – Caméras web – Cadres numériques – Câbles

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD ne doivent pas être jetés à la poubelle. Ils doivent être apportés chez un récupérateur spécialisé ou à l'écocentre. Saviez-vous que ces produits sont aussi des RDD ?

Cannettes d'aérosol – Détachants – Fixatifs – Colorants capillaires
Dissolvants à vernis à ongles – Vernis à ongles – Combustibles à fondue

Liste des matières refusées à l'écocentre

- Ordures ménagères
Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.
- BPC, cyanures
- Carcasses d'animaux
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Munitions, explosifs, armes à feu
- Pneus avec jantes
- Terre contaminée
- Tout produit non identifié par une étiquette lisible
- Autres
Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinver@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-56/1
☎ 819 339-5400
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 4 AVRIL 2017

LES GAFFES DU BAC EN IMAGES

Beaucoup de choses se récupèrent, mais pas nécessairement dans le bac de recyclage! Les trieurs des centres de tri de Tricentris se sont amusés à se photographier avec des objets plutôt insolites retrouvés sur les lignes de tri...



Ces robes vous séduisent à ravir, mais ce ne sont pas des « contenants ». Elles ne vont pas au bac bleu!

Destination :
comptoir familial ou friperie.




Laissez tomber votre masque, mais pas dans le bac bleu!

Destination :
comptoir familial, friperie ou ressourcerie.



Vous **COMPTEZ** recycler votre calculatrice? Pas dans le bac bleu!

Destination :
ressourcerie si fonctionnelle.
Sinon : écocentre.



Ne perdez pas la tête! Ça ne va pas dans le bac bleu!

Destination :
comptoir familial, friperie ou ressourcerie si fonctionnel.
Sinon : bac vert.



Vous « **FLUSHEZ** » vos résidus de construction? Pas dans le bac bleu!

Destination :
ressourcerie si fonctionnels (ex : toilette, bain, porte, etc).
Sinon : écocentre.

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:

bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

819-339-5671

819 339-5400

mrcao@mrcao.qc.ca



Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de juin à septembre 2016

Jedi le 8 juin	19h00	Marianne Couillard, collecte aux funérailles
Jedi le 22 juin	19h00	Roland Nadeau, collecte aux funérailles
Jedi le 13 juillet	19h00	Denis Rancourt, collecte aux funérailles
Jedi le 27 juillet	19h00	Marianne Couillard, collecte aux funérailles
Jedi le 17 août	18h30 et 19h00	Prière pour nos défunts au cimetière Messe pour Joseph Gagnon par la famille Gagnon
Jedi le 14 septembre	19h00	Rose-Ange Neault-Pardoën, collecte aux funérailles
Jedi le 28 septembre	19h00	Gemma Cloutier-Ménard, collecte aux funérailles
Messes spéciales		
Dimanche le 18 juin	14h00	60 ^e anniversaire de la Chapelle Notre-Dame de la Confiance de Palmarolle
Dimanche le 2 juillet	11h00	100 ^e de La Sarre, à l'église de La Sarre
Dimanche le 16 juillet	10h30	100 ^e de Macamic, à l'église de Macamic
Mercredi le 26 juillet	15h00	Messe solennelle lors du pèlerinage à Ste-Anne de Roquemaure

AVIS DE DÉCÈS

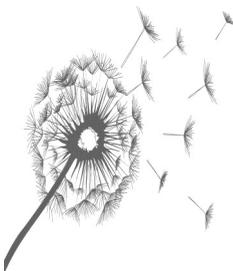
Le 15 mars dernier, est décédé à l'âge de 68 ans, monsieur Robert Duguay. Il était le frère de M. Philippe Duguay et de M. Réjean Duguay de notre paroisse.

Le 20 avril dernier, un ancien résidant de notre paroisse est décédé, monsieur Florian Lacerte, à l'âge de 89 ans. Il était le père de Christine Lacerte (Michel Crête) de notre paroisse.

Le 30 avril, un autre de nos anciens résidants est décédé, monsieur Roger Morin. Il avait 87 ans.

Le 1^{er} mai, est décédé à l'âge de 29 ans, M. Dominic Hallé. Il laisse dans le deuil sa conjointe Marie-Ève Paquin St-Jean et son fils Liam, tous d'Authier-Nord.

Nos plus sincères condoléances à toutes ces familles.



NAISSANCE

Félicitations à Marion Seguy et Benjamin Gagnon, qui le 1^{er} mars, agrandissent leur famille avec la naissance d'Adèle, leur deuxième enfant.

REMERCIEMENT

La famille Couillard tient à remercier tout les gens, qui de près ou de lon, ont offert leur soutien et leur présence au décès de leur fille Marianne. Cela a été d'un grand réconfort pour la famille.

POUR **PARTICIPER**, CONTACTEZ
LE **LABORATOIRE LE PLUS PRÈS**
DE CHEZ VOUS

MULTILAB DIRECT

125, Boul. Industriel
Rouyn-Noranda (Québec), J9X 6P2
Tél. : 819 797-0550
Téloc. : 819 797-2155

MULTILAB VAL-D'OR

900, 5^e Avenue
Val-d'Or (Québec), J9P 1B9
Tél. : 819 874-0350
Téloc. : 819 874-0380

CONTACTEZ L'OBV LE PLUS
PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour plus d'informations concernant le **FORFAIT**
des OBV et pour le **RABAIS POSTAL** :

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie
(OBVAJ)
46, Place Hammond, Val-d'Or,
(Québec) J9P 3A9
Tél. : 819 824-4049
www.obvaj.org • informations@obvaj.org

Organisme de bassin versant du Témiscamingue
(OBVT)

1C, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie,
(Québec) J9V 1W6
Tél. : 819 629-5010
www.obvt.ca • info@obvt.ca

L'EAU DE VOTRE PUIS
EST-ELLE **SÉCURITAIRE**
POUR LA SANTÉ ?

Projet **volontaire**
d'analyse de la **qualité**
de l'eau des puits



ARSENIC
E-Coli, nitrates ...

Design graphique: Ruth Peltier, graphiste • Photos: © Adobe Stock

Projet réalisé par:



CONTAMINATION PAR L'ARSENIC

La contamination des puits à l'**ARSENIC** est un exemple de problématique de contamination naturelle importante dans la région de l'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**.

Une étude effectuée par le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE** de 2008 à 2010 a démontré que dans les zones où la contamination à l'arsenic est connue :

- 80 % des puits artésiens analysés possédaient une contamination d'arsenic;
- La concentration moyenne retrouvée était de 0,023 mg/L.

La norme de l'arsenic dans l'eau potable au Québec est de 0,01 mg/L



La région géographique de la Faille de Cadillac constitue une zone géographique forte en minéraux présentant un potentiel élevé d'arsenic.



PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU

Les **PÉRIODES DE L'ANNÉE** les plus à risque de contamination bactériologique sont celles où il y a de fortes accumulations d'eau. Il est alors suggéré de procéder à l'analyse de votre eau de puits pendant ces périodes :

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été, généralement de juillet à août, suite à de fortes pluies;
- À l'automne suite à de fortes pluies.

Des problématiques de santé peuvent se développer suite à une exposition prolongée à une contamination physico-chimique ou bactériologique, d'où l'importance de procéder à l'analyse de votre eau de puits résidentiel.

L'eau est une ressource aussi précieuse que vitale. En tant que propriétaire d'un puits individuel ou d'un petit réseau desservant moins de 21 personnes, vous avez la responsabilité de vous assurer de sa qualité dans une perspective de protection de votre santé et de celle de vos proches. Vous trouverez dans ce document toute l'information nécessaire pour y parvenir.

Une eau de puits dépassant les normes doit être traitée !

Pour plus d'informations, consultez le www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/

VENTE DE GARAGE

Au profil de la Fabrique d'Authier-Nord

Samedi 10 juin

De 9h00 à 17h00

À la salle municipale



Il y aura aussi vente de hot dogs et breuvages sur place

Apportez les choses dont vous ne vous servez plus. N'importe quel objet qui pourrait servir à d'autre.

Pour info :

Diane Bouchard 819-782-2748

ou au magasin 819-782-3962

MESSAGE DE TRICENTRIS

Est-ce que l'objet que je veux mettre dans mon bac de récupération est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal ? Est-ce que l'objet en question est un contenant, un emballage ou un imprimé ?

Si vous avez obtenu un « NON » à l'une ou l'autre de ces questions : Malheureusement, l'objet pour lequel vous les avez posés ne doit pas aller dans le bac de récupération. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont les seules matières acceptées au centre de tri et elles doivent être sous la forme d'un contenant, d'un emballage ou d'un imprimé.

Si vous avez obtenu « OUI » à ces deux questions : Tout porte à croire que votre objet est le bienvenu dans le bac de récupération. Cependant, tout n'est pas noir ou blanc. Pour en avoir le cœur net, nous vous proposons un rassemblement de trucs, de nuances, d'exceptions et de conseils à consulter :

Pour qu'un contenant en plastique puisse être déposé dans le bac de récupération, il doit être identifié du ruban de Möbius (triangle fléché) avec le chiffre 1, 2, 3, 4, 5 ou 7. Ces numéros indiquent de quel matériau est fait le contenant et nous permettent de le trier avec la bonne famille de plastique. Donc, si le contenant de plastique n'est pas identifié du ruban de Möbius ou qu'il porte le #6, il ne doit pas être mis dans le bac.

Tous les sacs et pellicules de plastique ne peuvent malheureusement être envoyés au recyclage. Les sacs/pellicule de plastique qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer. Les sacs d'épicerie, de pains tranchés ou encore qui recouvrent les vêtements à la sortie du nettoyeur en sont de bons exemples. Quand le sac est fait d'un plastique plus « raide » et ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales et autres sacs du genre, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

www.tricentris.com pour de plus amples informations (articles et vidéos).
Allez voir!!!!

ANNIVERSAIRE

Cécile Plante	3 mai	Yves Auger	6 novembre
Lucie Neveu	4 mai	Jérémy Deslongchamps	6 novembre
Marion Seguy	18 mai	Patricia Wurtz	8 novembre
Francine Morin	20 mai	Lucas Auger	16 novembre
Jérémy Sylvestre Labranche	20 mai		
Jennifer Demers	20 mai		
Marlène Rivière	21 mai		
Henriette Rivard	22 mai		
Suzanne Plante	28 mai		
Océane Daigle	11 juin		
Sébastien Guay	8 juin		
Liette Neveu	17 juin		
Nancy Neveu	17 juin		
Caroline Pépin	17 juin		
Steve Bruneau	19 juin		
Mégane Drouin Deschaines	23 juin		
Julie Larouche	23 juin		
Mélanie Harvey	3 juillet		
Alain Deschaines	24 juillet		
Jean-Pierre Deslongchamps	28 juillet		
Marianne Deslongchamps	29 juillet		
Nicolas Provencher	31 juillet		
Samuel Provencher	6 août		
Réjean Parent	6 août		
Denise Dubé Wurtz	7 août		
Félix Auger	10 août		
Michaël Deslongchamps	14 août		
Claire Julien	14 août		
Élizabeth Cormier	21 août		
Loick Hravey	30 août		
Nathalie Ouellet	31 août		
Carolle Bédard	1 septembre		
Alain Vaillant	9 septembre		
Sylvianne Neveu	21 septembre		
Florence Wurtz	22 septembre		
David Thibault	7 octobre		
Réal Auger	16 octobre		
Jocelyne Plante	22 octobre		
Lorrie Gagnon	25 octobre		
Émilie Neveu	2 novembre		



SI VOUS VOULEZ QUE JE RAJOUTE DES NOMS, VOUS POUVEZ M'ÉCRIRE À :
adjointe.authiernord@gmail.com

TAXES MUNICIPALES

La date du deuxième versement pour acquitter **vos taxes** est le 30 juin. Les dates pour les versements sont écrites sur les trois coupons que l'on retrouve dans le bas de votre compte de taxes. Également, il ne faut pas oublier que les intérêts et les pénalités se calculent au fur et à mesure que la date d'échéance des versements est passée. Voici les dates des versements (qui sont toujours les mêmes) pour acquitter vos taxes :

- ⇒ 31 mars
- ⇒ 30 juin
- ⇒ 31 août

POUR LES VTT OU MOTO-CROSS

Il est interdit de circuler sur les **terrains privés**, les **parcs** et les **terrains de jeux**. Soyez respectueux envers les propriétés privés ou publics.



CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 3 MARS 2017



Vous avez des questions concernant une matière ?

N'hésitez pas à nous en faire part. Écrivez-nous à l'adresse courriel suivante :

bottinvert@mrcao.qc.ca

Nous vous répondrons avec plaisir et qui sait, elles feront peut-être l'objet d'une prochaine chronique !

PLUS DE TRUCS !

Vous êtes un recycleur expérimenté, mais certains objets vous laissent perplexe ? Alors voici quelques trucs qui vous permettront de raffiner davantage votre tri à la maison.

Le fameux pot de beurre d'arachide	Dans le bac bleu Le nettoyer vous décourage? Sachez qu'il suffit simplement de bien le gratter avec une spatule. Il peut ensuite être déposé au bac bleu.
Boîte de papiers-mouchoirs, enveloppe avec fenêtre, sac de baguette de pain (papier et plastique)	Dans le bac bleu Ces articles sont recyclables. Vous pouvez enlever la fenêtre de pellicule plastique, mais ce n'est pas obligatoire. Même avec la fenêtre de plastique, ces objets seront recyclés.
Verres à café et à boisson gazeuse en carton	Dans le bac bleu Il suffit simplement de les rincer avant de les déposer dans le bac bleu. Il faut toutefois jeter les pailles et les couvercles.
Boîtes de chips de style « Pringles »	Dans le bac bleu seulement si... Seulement si vous enlevez le fond métallique. Sinon, déposez-le au bac vert.
Contenants de peinture	Vides : bac bleu Retirer le couvercle, bien essuyer et laisser sécher contenant et couvercle avant de déposer au bac bleu. Contenant avec de la peinture : écocentre ou détaillant
Bouteille aérosol (ex : fixatif)	À l'écocentre La bouteille aérosol est considérée comme un résidu domestique dangereux. Le fait qu'elle soit sous pression constitue un risque pour les trieurs. En l'apportant à l'écocentre, le métal qui la compose sera recyclé dans une filière appropriée.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671
☎ 819 339-5400
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

SALADE VERTE AUX POMMES, NOIX, BACON ET ÉRABLE

INGRÉDIENTS

Noix de Grenoble caramélisées

- 125 ml (½ tasse) de sirop d'érable
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 250 ml (1 tasse) de noix de Grenoble ou de pacanes, grillées

Vinaigrette à l'érable

- 60 ml (¼ tasse) de mayonnaise
- 45 ml (3 c. à soupe) d'huile d'olive
- ½ gousse d'ail, hachée finement
- 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre de cidre ou de vin blanc
- 30 ml (2 c. à soupe) de sirop d'érable
- 5 ml (1 c. à thé) de moutarde de Dijon



- Sel et poivre

Salade

- ½ oignon rouge, tranché très finement
- 1,5 litre (6 tasses) de mesclun (mélange de pousses et de feuilles)
- 1 pomme Cortland ou une poire pelée, épépinée et tranchée finement
- 4 tranches de bacon, cuites et concassées

PRÉPARATION

Noix de Grenoble caramélisées

1. Tapiser une plaque de cuisson de papier parchemin ou d'un tapis en silicone. Réserver.
2. Dans une casserole, porter à ébullition le sirop d'érable et le beurre et cuire 2 minutes. Ajouter les noix. Poursuivre la cuisson en remuant à la cuillère de bois jusqu'à ce que le sucre cristallise (devienne granuleux) sur les noix. Retirer du feu.
3. Verser immédiatement sur la plaque. À l'aide d'une spatule, étaler rapidement la préparation. Saler légèrement. Laisser refroidir complètement. Concasser grossièrement à l'aide d'un couteau.

4. Vinaigrette à l'érable

Dans un mélangeur à vinaigrette, mélanger tous les ingrédients jusqu'à ce que la vinaigrette soit crémeuse. Saler et poivrer.

Salade

5. Dans un bol d'eau froide, faire tremper l'oignon environ 5 minutes pour l'adoucir. Égoutter.
6. Dans un grand saladier, mélanger la laitue, la pomme et l'oignon. Ajouter de la vinaigrette au goût et bien mélanger. Parsemer de noix et de bacon.

Saviez vous que...

Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci. Bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et ils constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences. Ce printemps, soyons prudents !



Saviez vous que...

Au printemps, les risques se situent en surface. Même si la neige a bien humidifié le sol en profondeur, les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent s'assécher rapidement après quelques heures d'ensoleillement. L'utilisation du feu doit se faire avec vigilance et en respectant la réglementation de la municipalité.



Saviez vous que...

Au printemps, les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine, puisque la foudre est peu fréquente. Les divers brûlages de résidents provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai. Cette activité est réglementée par la municipalité. Il faut donc s'informer des modalités à respecter avant de procéder.



Saviez vous que...

Un emplacement inadéquat et une mauvaise préparation sont souvent la cause d'une perte de contrôle d'un brûlage de nettoyage. En plus de menacer la forêt, le feu pourra également causer des dommages à votre habitation. Ne pas oublier de consulter la municipalité avant d'allumer. Ce printemps, soyons prudents!





Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

Le barbecue et le propane!

Pour plusieurs d'entre vous, l'été est synonyme de bonnes grillades sur le barbecue avec des amis, à relaxer et profiter du beau temps! Toutefois, il est important de prendre certaines précautions. En voici quelques-unes :

Avant d'utiliser votre barbecue...

- Vérifiez si votre barbecue fait l'objet d'un rappel par le fabricant ou Santé Canada. Si c'est le cas, vous devriez peut-être ne pas l'utiliser! Pour en savoir plus, consultez le site Internet <http://www.canadiensante.gc.ca>;
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de votre barbecue, ainsi que les pièces mobiles;
- Vérifiez si votre bouteille de propane est âgée de plus de 10 ans. Si c'est le cas, remplacez-la et remettez-la à un distributeur de propane. Ne jetez jamais une bouteille de propane aux ordures, elle pourrait exploser;
- Avant d'allumer votre barbecue pour la première fois, à la suite d'une longue période où l'appareil n'a pas été utilisé (ex. : l'hiver) ou après chaque remplissage de la bouteille de propane :
 - ⇒ Ouvrez le couvercle du barbecue. Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites. Ouvrez prudemment la valve de la bouteille de propane. Si des bulles se forment, il y a fuite. Fermez aussitôt la valve et remplacez les pièces défectueuses;
 - ⇒ N'utilisez jamais d'allumettes ou une flamme nue pour déceler les fuites.
- Vérifiez la flamme produite par le propane, elle doit être d'un bleu inaltéré. Si non, faites vérifier votre barbecue par un professionnel.

MILLEFEUILLE AUX FRAISES

INGRÉDIENTS

Crème pâtissière au chocolat blanc

- 85 g (3 oz) de chocolat blanc, haché
- 250 ml (1 tasse) de sucre
- 45 ml (3 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
- 45 ml (3 c. à soupe) de fécule de maïs
- 3 oeufs
- 500 ml (2 tasses) de lait, chaud
- 5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille

Pâte feuilletée

- 2 abaisses de 200 g chacune de pâte feuilletée du commerce, décongelées
- 15 ml (1 c. à soupe) de sucre
- 375 ml (1 1/2 tasse) de fraises fraîches coupées en quartiers (ou framboises)

Crème chantilly

- 310 ml (1 1/4 tasse) de crème 35%
- 60 ml (1/4 tasse) de sucre
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) d'extrait de vanille
-

Glaçage

- 60 ml (1/4 tasse) de sucre à glacer
- 5 ml (1 c. à thé) d'eau
- 125 ml (1/2 tasse) de confiture aux fraises sans pépins de préférence, tempérée (ou framboises)



MILLEFEUILLE AUX FRAISES (suite)

PRÉPARATION

Crème pâtissière

1. Placer le chocolat dans un bol. Réserver.

2. Dans une casserole, hors du feu, mélanger le sucre avec la farine et la fécule. Ajouter les oeufs et fouetter jusqu'à ce que le mélange soit lisse et homogène. Incorporer le lait graduellement en remuant. Porter à ébullition à feu moyen en fouettant constamment et en prenant soin de bien racler le fond et les côtés de la casserole. Laisser mijoter doucement environ 1 minute. Verser sur le chocolat et ajouter la vanille. Mélanger ou fouet jusqu'à ce que le chocolat soit fondu. Déposer une pellicule plastique directement sur la crème chaude. Laisser tiédir et réfrigérer jusqu'à ce que la crème soit refroidie.

Pâte feuilletée

3. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200°C (400°F). Tapisser de papier parchemin une plaque à cuisson de 43 x 30 cm (17 x 12 po).

4. Sur un plan de travail fariné, abaisser la pâte en deux rectangles de 30 x 20 cm (12 x 8 po). Saupoudrer la pâte de sucre et presser légèrement avec le rouleau pour faire coller le sucre. Déposer la pâte sur la plaque. Couvrir d'une feuille de papier parchemin et y déposer une deuxième plaque de cuisson pour empêcher la pâte de gondoler. Cuire au four environ 20 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée. Retirer la plaque et le papier parchemin du dessus et laisser refroidir sur une grille.

Crème chantilly

5. Dans un bol, fouetter la crème, le sucre et la vanille jusqu'à la formation de pics fermes. Réserver au réfrigérateur.

Glaçage

6. Dans un bol, mélanger le sucre et l'eau. Réserver dans un petit sac de plastique à fermeture hermétique.

Montage

7. À l'aide d'un long couteau, séparer un rectangle de pâte en deux sur l'épaisseur. Réserver ces deux pâtes.

8. Déposer la pâte entière sur un plat de service. Y étaler la crème pâtissière. Ajouter la moitié des fraises et les presser dans la crème pâtissière. Déposer une pâte réservée. Étaler la crème chantilly et le reste des fraises. Couvrir de la dernière pâte réservée et y étaler la confiture.

9. Couper une extrémité du sac en plastique. Avec le mélange de glaçage, dessiner sur la confiture des lignes droites parallèles sur la largeur du millefeuille, puis quadriller à l'aide d'un couteau pour former des motifs marbrés.

10. Réfrigérer 2 heures.

MOTS CACHÉS

Jeu créé par <http://nounoubricabrac.centerblog.net/>

Rayer dans la grille tous les mots de la liste ci-dessous. Ces mots sont toujours inscrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers. Quand ce sera fait, il vous restera 7 lettres : assemblées, vous découvrirez le nom de l'oiseau, symbole de la paix.

S	E	R	P	E	N	T	A	I	R	E	I	V	R	E	P	E	E	E	
I	T	T	E	R	E	N	N	O	D	R	A	H	C	H	L	C	T	R	
R	O	N	N	M	I	L	A	N	I	N	O	X	E	R	Y	T	I	T	
L	U	G	E	A	I	R	H	B	G	A	G	N	A	G	E	U	N	S	
I	R	T	L	V	R	Z	I	A	S	O	O	H	N	N	O	A	A	O	
R	N	E	O	A	E	S	B	T	I	P	N	E	N	I	C	V	E	R	
E	E	U	P	T	I	L	O	P	E	G	O	O	P	I	A	C	C	I	
I	A	Q	E	T	M	G	U	P	P	B	R	R	L	C	P	A	O	N	
R	U	O	C	I	A	R	L	O	U	E	G	E	O	E	O	P	R	O	
T	R	R	B	L	D	E	L	E	G	R	P	U	T	P	K	U	N	C	
I	U	R	E	A	A	B	M	R	I	N	C	O	D	T	H	C	E	U	
U	B	E	I	C	L	E	E	V	A	A	E	H	A	R	E	I	I	A	
H	U	P	P	E	O	B	E	C	L	C	A	B	E	Z	O	N	L	F	
G	Y	G	I	S	U	U	U	M	A	H	A	L	I	V	A	M	L	E	
D	A	M	R	C	E	O	C	Z	M	E	S	A	N	G	E	A	E	E	
N	N	R	O	E	T	N	C	O	A	L	C	Y	O	N	M	C	C	T	
A	I	R	L	U	T	T	T	A	U	R	L	A	L	A	P	I	H	T	
L	V	S	L	E	E	I	O	I	N	O	D	O	N	P	I	C	A	E	
E	E	O	E	U	Q	T	M	I	N	A	B	T	R	A	H	E	S	V	
O	R	R	C	Q	E	U	T	G	R	E	R	A	N	I	R	E	S	U	
G	O	T	O	E	E	I	I	E	C	O	L	I	B	R	I	D	E	A	
R	L	A	N	G	T	S	D	N	S	E	L	L	E	C	R	A	S	F	
U	L	B	D	U	S	T	U	E	L	L	E	R	E	T	R	U	O	T	
E	E	L	O	O	U	A	E	B	R	O	C	A	R	D	I	N	A	L	
A	R	A	R	R	E	L	L	E	D	N	O	R	I	H	E	R	O	N	

AIGLE
AIGRETTE
ALAPI
ALBATROS
ALCYON
ALOUETTE
ARA
ARLEQUIN
AVOCETTE
ATTILA
BALBUZARD
BERGERONNETTE
BERNACHE
BUCORVE
BUSE
CABEZON
CANARD
CANARI
CAPUCIN
CARDINAL
CHARDONNET
CHEVECHE
COLIBRI
CONDOR
CONIROSTRE
CORBEAU
CORNEILLE
COUCAL
COUCOU

... Sylvie

CYGNE	GEAI	IBIS	PEPOAZA	SARCELLE
DAMIER	GOELAND	LORIOT	PERROQUET	SAVACOU
DROME	GONOLEK	MAHALI	PHENOPEPE	SENTINELLE
ECHASSE	GREBE	MESANGE	PIC	SERIN
EIDER	GRIVE	MILAN	PIE	SERPENTAIRE
EMEU	GRUE	MOUETTE	PIOUI	SIRLI
ENGOLEVENT	GYGIS	NINOXE	PIROLLE	SPOROPHILE
EPERVIER	HARLE	NIVEROLLE	PRIRIT	SYLPHE
ETOURNEAU	HERON	OCEANITE	PTILOPE	TITYRE
FAUCON	HIBOU	OIE	RALE	TOUCAN
FAUVETTE	HIRONDELLE	PAON	REMIZ	TOURTERELLE
FLAMANTROSE	HUITRIER	PELICAN	ROSSIGNOL	URUBU
GANGA	HUPPE	PENELOPE	ROUGEQUEUE	COLOMBE

Réponse : COLOMBE